



RAPPORT D'IMPACT

2025



Depuis sa création, le Réseau Groupement de Créateurs porte une conviction forte : chacun doit pouvoir prendre en main son parcours, faire émerger ses aspirations et construire un avenir professionnel choisi. C'est dans cet esprit que les Groupements de Créateurs accompagnent les jeunes et les personnes en démarche d'insertion qui ont envie d'entreprendre.

Cette conviction trouve aujourd'hui une nouvelle traduction avec la publication de notre premier rapport d'impact, qui apporte un éclairage approfondi sur les effets de nos actions, la diversité des parcours accompagnés et les réalités des territoires.

En 2025, les 55 Groupements de Créateurs en activité ont accompagné près de 3 800 personnes, majoritairement jeunes, dont beaucoup résident dans des territoires fragiles. Ces réalités renforcent notre exigence : proposer un accompagnement accessible, progressif et attentif à chaque situation. Les résultats confirment la pertinence de cette démarche. Une personne sur deux connaît une issue positive à l'issue de l'accompagnement, notamment par l'accès à l'emploi, à la formation ou la création d'une activité, avec des effets qui se consolident dans le temps.

Au-delà de ces trajectoires, notre impact se mesure aussi dans la confiance retrouvée, les compétences développées et la capacité des personnes à faire des choix, à se projeter et à agir, ce qu'illustrent les modules « Tous entrepreneurs... de son avenir ! » et « Tous solidaires ! ». L'entrepreneuriat ne se limite pas à créer une entreprise : c'est aussi agir sur son avenir et son environnement.

Cette publication est le fruit d'un engagement collectif. Je salue la mobilisation des professionnels des Groupements de Créateurs et leur contribution à la qualité de ce travail. Je remercie Nathalie Lannoy et Maëva Coureux pour le pilotage et la gestion du système d'information, et Juliane Paumier, Chargée de l'évaluation depuis novembre 2025, dont l'engagement a permis la réalisation de cette première édition.

Outil de compréhension, de pilotage et de progression, ce rapport nous invite à poursuivre et à approfondir notre démarche d'évaluation, pour nous permettre de mieux identifier les leviers d'impact de nos actions et d'adapter sans cesse nos pratiques aux besoins des personnes et des territoires. Je souhaite qu'il nourrisse les échanges avec l'ensemble de nos partenaires et contribue à la réflexion collective sur l'insertion et l'accompagnement.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Cécile Campy-Bianco

Déléguée Générale

Réseau Groupement de Créateurs



Introduction	4
Les fondations du réseau	4
La démarche d'évaluation d'impact du réseau	5
Impact : définitions	6
 Impact de l'accompagnement "Groupement de Créateurs"	 7
 Implantations en 2025	 7
 La Sensibilisation	 8
Profil du public	8
Activité	10
Impact	11
 L'Émergence	 12
Profil du public	12
Activité	16
Impact	20
 La Formation au DUCA	 24
Profil du public	24
Activité	26
 Impact du module "Tous entrepreneurs ... de son avenir !"	 27
 Impact du parcours "Tous solidaires !"	 29

INTRODUCTION

Les fondations du réseau

Notre raison d'être

Le Réseau Groupement de Créateurs vise à répondre aux besoins de toutes les personnes en démarche d'insertion sociale et professionnelle, dont les jeunes :

- Besoin d'insertion sociale et professionnelle,
- Besoin d'autonomie, au sens de la capacité d'agir, de choisir et de penser par soi-même afin de se diriger dans le monde*.

Notre vision

Notre vision est celle d'une société dans laquelle chaque personne est...

- Reconnue dans sa singularité et écoutée sans jugement, quels que soient son origine et son parcours
- Accompagnée pour explorer ses idées et potentialités, et construire son parcours personnel et professionnel en partant de ses aspirations, quelles qu'elles soient.

Notre mission

La mission de l'association Réseau Groupement de Créateurs est d'animer et de développer un réseau d'acteurs de l'accompagnement à l'insertion (Missions Locales, Maisons de l'Emploi, PLIE, etc.) pour co-construire des pratiques, méthodes et actions pédagogiques permettant à toute personne...

- De faire émerger son envie d'entreprendre, au sens de se (re)mobiliser, prendre en main ses projets, son parcours
- De construire un projet professionnel fondé sur ses réelles aspirations, dans le cadre d'un emploi salarié ou d'une création d'activité.

Les actions pédagogiques

Le Réseau Groupement de Créateurs diffuse et anime 3 actions pédagogiques :

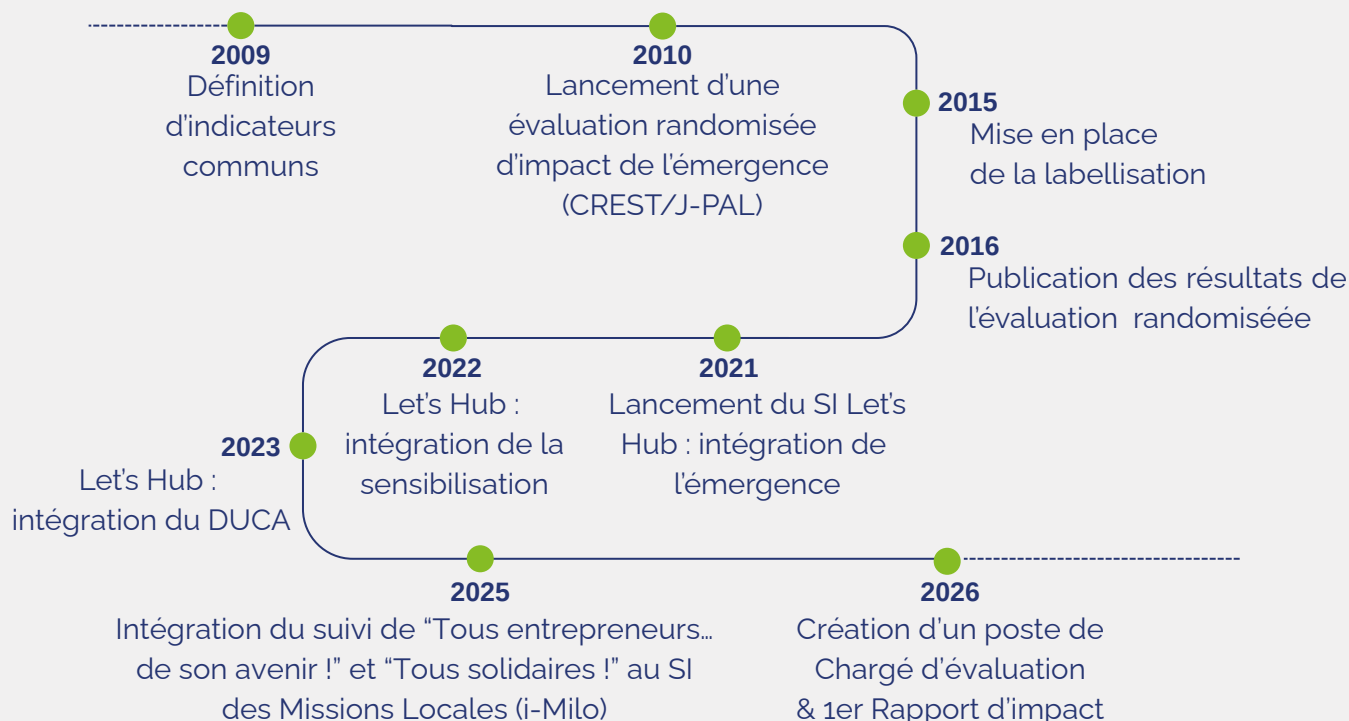
- 1- L'accompagnement "Groupement de Créateurs" à l'émergence de projet, pour passer de l'envie d'entreprendre à un projet clair et structuré. Les Groupements de Créateurs peuvent également proposer la formation au Diplôme d'Université de Créateur d'Activité (DUCA), qui permet d'acquérir les compétences techniques nécessaires à la concrétisation du projet entrepreneurial.
- 2- Le module collectif "Tous entrepreneurs... de son avenir !" pour exprimer ses rêves et ses valeurs, puis relever le défi de créer & pitcher un projet fictif en sous-groupes
- 3- Le parcours collectif "Tous solidaires !" pour concevoir et réaliser un projet collectif solidaire sur son territoire.

* FORAY Philippe, Devenir autonome, apprendre à se diriger soi-même, ESF Sciences humaines, 2016

INTRODUCTION

La démarche d'évaluation d'impact du réseau

Les grandes étapes



Chiffres clés du réseau en 2025



55 Groupements de Créateurs



6079 personnes sensibilisées



2745 personnes entrées en émergence



974 participants à "Tous entrepreneurs... !" "



61 ETP animateur.trice.s



3754 personnes accompagnées en émergence



44 stagiaires DUCA



100 participants à "Tous solidaires !" "



Édition 2025 du concours

+200 candidats → 106 lauréats locaux → 8 lauréats nationaux



Selon la définition du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire, l'impact social consiste "en l'ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des actions d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général."

La mesure de l'impact d'une action a pour objectifs :

- D'améliorer l'action (objectif interne)
- De faire la preuve de son impact (objectif externe).

Dans ce rapport, nous nous appliquons à analyser dans quelle mesure les actions pédagogiques diffusées et animées par le Réseau Groupement de Créateurs produisent les effets recherchés sur les bénéficiaires ciblés.

Nous nous attachons en particulier à :

- Caractériser le profil des bénéficiaires
- Mesurer les réalisations en termes d'actions menées
- Mesurer les résultats des actions à court terme et leurs impacts à moyen et long terme.

Les données présentées dans ce rapport sont issues :

- Du système d'information des Groupement de Créateurs (Let's Hub)
- Du système d'information des Missions Locales (i-Milo)
- D'enquêtes menées auprès des bénéficiaires.

Les analyses, réalisées en partie en concertation avec des professionnels des Groupements de Créateurs, concernent l'année 2025. Des comparaisons aux années précédentes sont présentées lorsque cela est pertinent et possible, selon la disponibilité des données du fait :

- Du déploiement progressif du système d'information des Groupement de Créateurs (Let's Hub)
- De la récente intégration du suivi du module "Tous entrepreneurs... de son avenir ! et du parcours Tous Solidaires !" au système d'information des Missions Locales (i-Milo) en 2025.

— GROUPEMENT DE CRÉATEURS : IMPLANTATIONS EN 2025 —



GROUPEMENT DE CRÉATEURS : LA SENSIBILISATION

6079 personnes ont été sensibilisées par les 55 Groupements de Créateurs en activité en 2025, soit environ autant qu'en 2024 (6014 avec 53 Groupements de Créateurs).

Profil du public

Genre



54 %

44 %

1 %

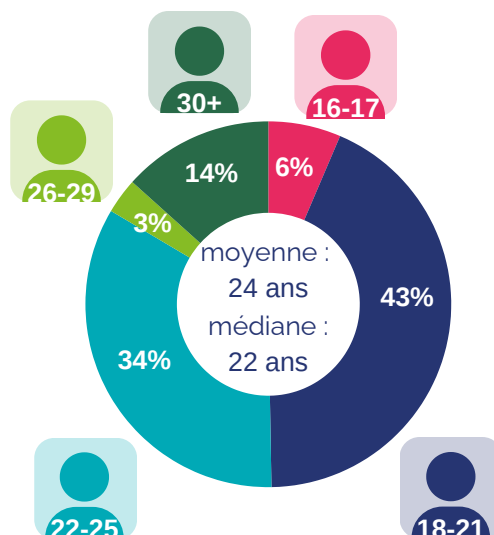
Plus de la moitié des personnes sensibilisées sont des femmes (54%), à l'instar de 2024 (53%).

Âge

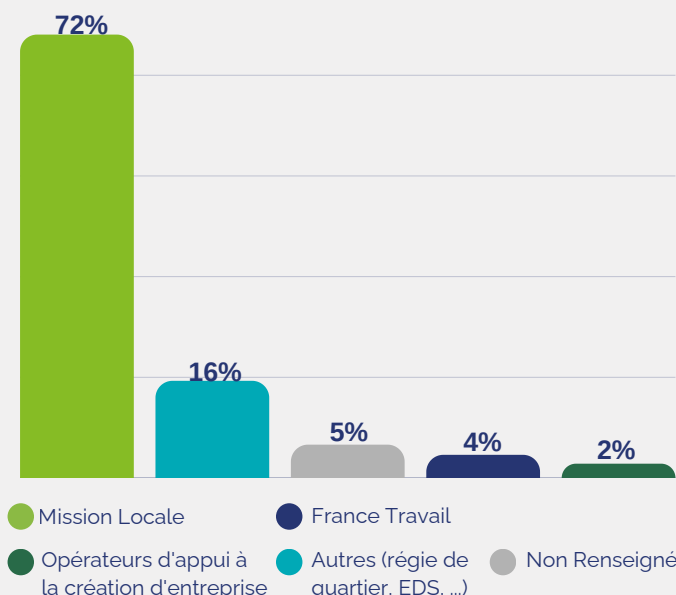
D'après les informations relatives à l'âge renseignées pour 75% des personnes sensibilisées :

- 50% ont 22 ans ou moins
- 84% ont 25 ans ou moins
- 87% ont 29 ans ou moins.

Bien que la population jeune reste largement majoritaire, la part des personnes de 30 ans et plus a augmenté de 2 points par rapport à 2024.



Prescription



Près de 3/4 des personnes sensibilisées sont orientées par les Missions Locales portant les Groupements de Créateurs.

Les autres prescripteurs principaux sont des structures locales en lien avec les publics ciblés, avec lesquelles les Groupements de Créateurs ont tissé des partenariats.

GROUPEMENT DE CRÉATEURS : LA SENSIBILISATION

6079 personnes ont été sensibilisées par les 55 Groupements de Créateurs en activité en 2025, soit environ autant qu'en 2024 (6014 avec 53 Groupements de Créateurs).

Profil du public

Genre



54 %

44 %

1 %

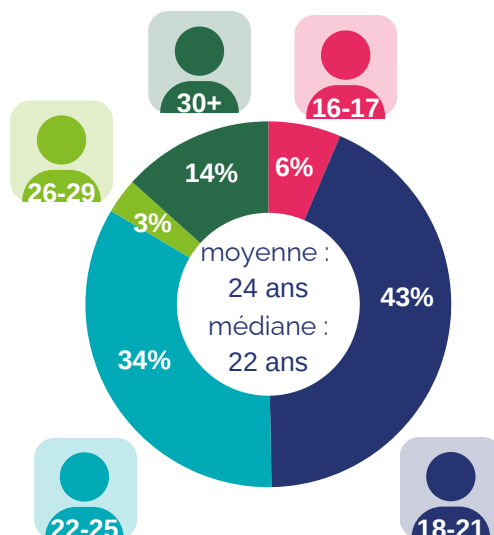
Plus de la moitié des personnes sensibilisées sont des femmes (54%), à l'instar de 2024 (53%).

Âge

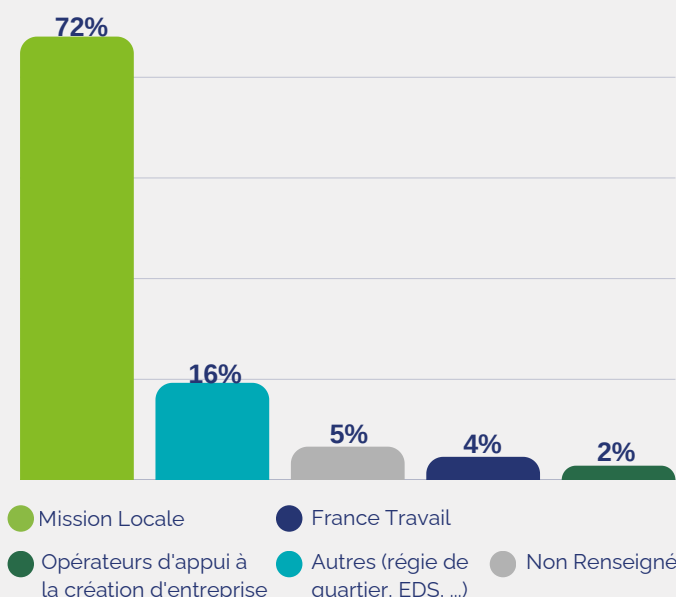
D'après les informations relatives à l'âge renseignées pour 75% des personnes sensibilisées :

- 50% ont 22 ans ou moins
- 84% ont 25 ans ou moins
- 87% ont 29 ans ou moins.

Bien que la population jeune reste largement majoritaire, la part des personnes de 30 ans et plus a augmenté de 2 points par rapport à 2024.



Prescription



Près de 3/4 des personnes sensibilisées sont orientées par les Missions Locales portant les Groupements de Créateurs.

Les autres prescripteurs principaux sont des structures locales en lien avec les publics ciblés, avec lesquelles les Groupements de Créateurs ont tissé des partenariats.

GROUPEMENT DE CRÉATEURS : LA SENSIBILISATION

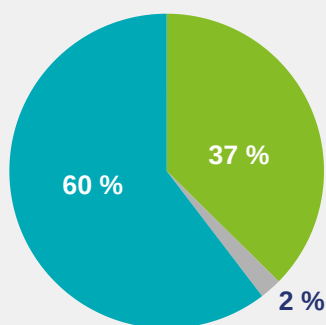
Activité

La sensibilisation a pour objectifs de permettre à toute personne en démarche d'insertion ayant envie d'entreprendre :

- D'exprimer son envie, son idée ou son projet, d'être écoutée et considérée,
- De découvrir l'entrepreneuriat comme une voie possible d'insertion,
- D'identifier les étapes d'un projet entrepreneurial,
- De connaître l'activité et l'offre de services du Groupement de Créateurs.

3264 actions de sensibilisation ont été menées par les 55 Groupements de Créateurs en activité en 2025, résultat proche de celui de 2024.

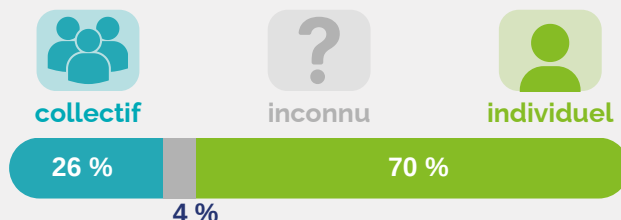
Modalité de sensibilisation



60% des personnes ont été sensibilisées dans le cadre de réunions d'information collective, à l'instar de 2024.

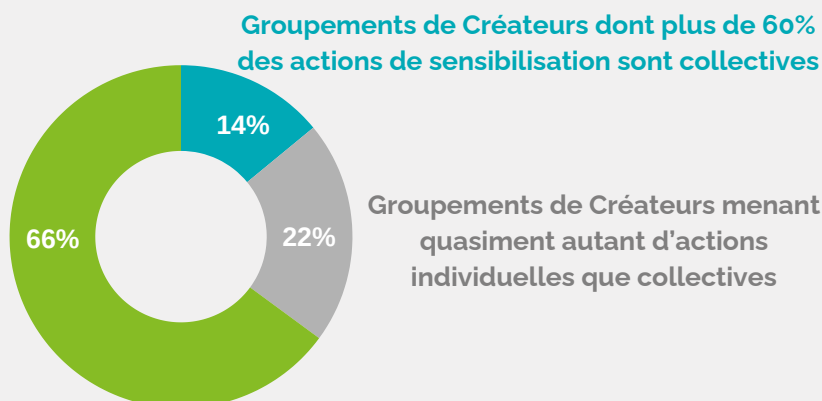
Réunissant en moyenne 4 participants, ces temps collectifs permettent néanmoins une relation individualisée dès ce premier contact avec le Groupement de Créateurs.

Les entretiens individuels constituent 70% des actions de sensibilisation menées en 2025, soit 3 points de plus qu'en 2024.



Cette tendance en faveur d'une individualisation des actions de sensibilisation concernent 64% des Groupements de Créateurs, qui privilégient les entretiens aux réunions collectives.

Groupements de Créateurs dont plus de 60% des actions de sensibilisation sont individuelles



Groupements de Créateurs menant quasiment autant d'actions individuelles que collectives

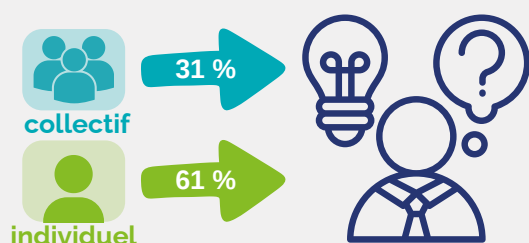
GROUPEMENT DE CRÉATEURS : LA SENSIBILISATION

Impact



42% des personnes sensibilisées intègrent la phase d'émergence. Ce résultat, identique à celui observé en 2024, permet de vérifier que les actions de sensibilisation permettent d'atteindre le public potentiellement intéressé par l'offre d'accompagnement des Groupements de Créateurs, tout en respectant le principe de libre adhésion : toute personne est libre d'intégrer ou non la phase d'émergence une fois qu'elle a pris connaissance de ses objectifs et de ses modalités.

Impact du format de la sensibilisation sur l'intégration de la phase d'émergence



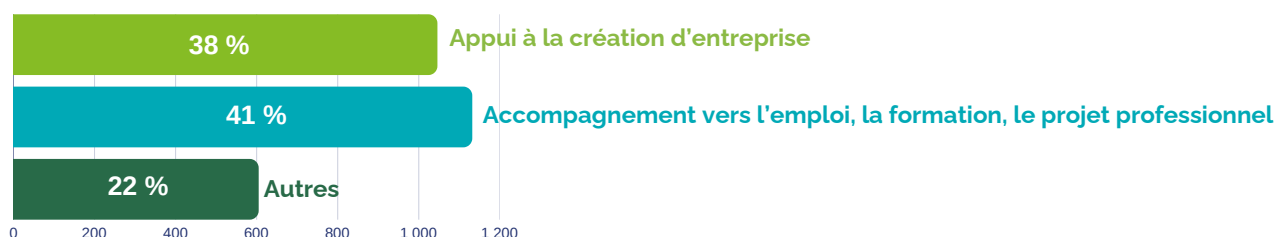
Comme en 2024, les personnes sensibilisées en entretien individuel sont deux fois plus nombreuses à intégrer l'émergence que celles sensibilisées en réunion collective.

Les professionnels des Groupements de Créateurs expliquent ce résultat par le fait que les entretiens individuels permettent de mieux cerner les besoins des personnes et de répondre à l'ensemble de leurs questions, y compris celles qu'elles n'auraient pas osé exprimer en collectif.

Orientations vers les acteurs du territoire

27% des personnes sensibilisées ont été orientées vers des acteurs susceptibles de leur apporter un soutien adapté aux besoins qu'elles ont exprimés lors de leur première rencontre avec le Groupement de Créateurs.

Ces orientations concernent essentiellement des acteurs de l'emploi et de la formation et des acteurs de l'entrepreneuriat :



Les personnes orientées vers ces acteurs sont à un peu moins nombreuses à intégrer l'émergence que celles n'ayant pas été orientées (38% versus 44%), ce qui témoigne du fait que l'information sur les acteurs du territoire diffusée par les Groupements de Créateurs dès l'étape de sensibilisation permet aux personnes de choisir librement l'accompagnement qui correspond le mieux à leurs besoins.

GROUPEMENT DE CRÉATEURS : L'ÉMERGENCE

En 2025, 2745 personnes ont intégré la phase d'émergence proposée par les 55 Groupements de Créateurs en activité, résultat proche de celui de 2024 avec 53 Groupements de Créateurs.

Profil du public

Genre



59 %



41 %

Les femmes, déjà majoritaires parmi le public sensibilisé (54%), le sont davantage à l'entrée en émergence (59%).

Cette surreprésentation des femmes s'est accentuée ces dernières années (56% en 2023, 57% en 2024). Les professionnels des Groupements de Créateurs observent notamment une tendance chez les femmes à relancer certaines activités artisanales (tricot, crochet, macramé), souvent en complément d'activité.

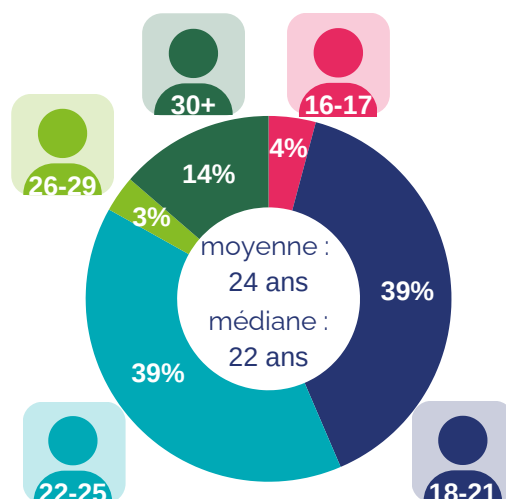
Âge

Les jeunes constituent l'essentiel du public ayant intégré l'émergence en 2025 :

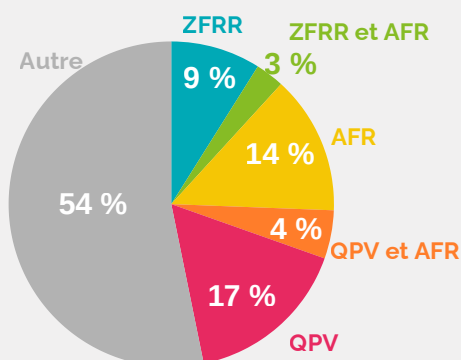
- 83% ont 25 ans ou moins
- 86% ont 29 ans ou moins.

Par rapport à 2023 et 2024, la représentation des catégories d'âge est stable. On observe toutefois que la part des 22-25 ans diminue (-3 points) au profit des 18-21 ans (+2 points).

Les âges moyens et médians des publics entrés en émergence sont comparables à ceux des publics sensibilisés.



Résidence en territoire fragile



46% des publics entrés en 2025 résident dans des territoires dits "fragiles" :

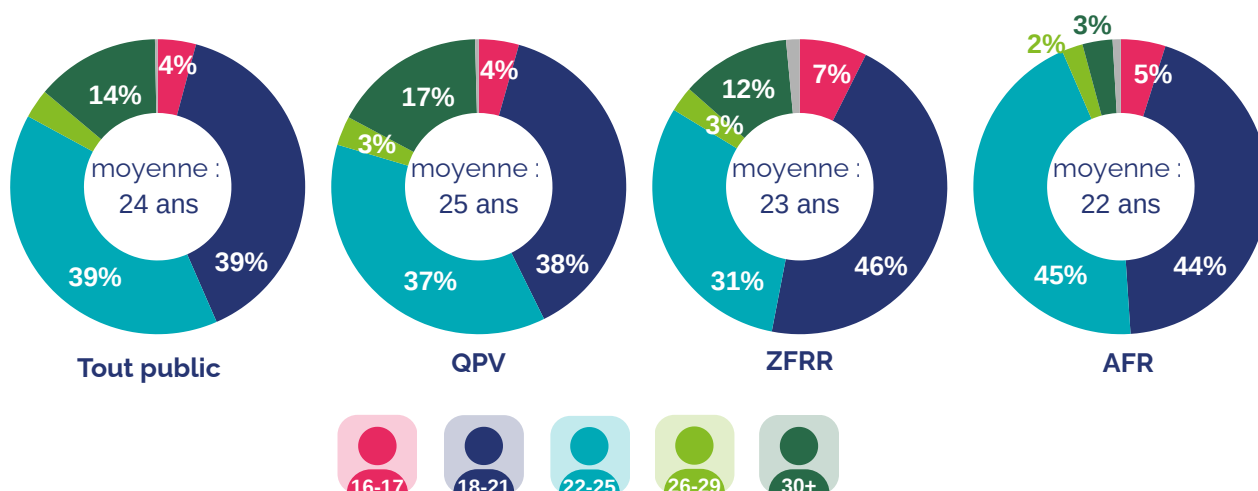
- 21% en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)
- 12% en zone France ruralités revitalisation (ZFRR)
- 21% en zones d'aide à finalité régionale (AFR).

La part des résidents en AFR a quasiment doublé depuis 2023 (12%) et celle des résidents en ZFRR a légèrement augmenté (+2,4 points), du fait d'une plus forte présence des Groupements de Créateurs dans ces territoires. La part de résidents en QPV est relativement stable depuis 2023.

GROUPEMENT DE CRÉATEURS : L'ÉMERGENCE

Profil du public

Âge selon le type de territoire de résidence

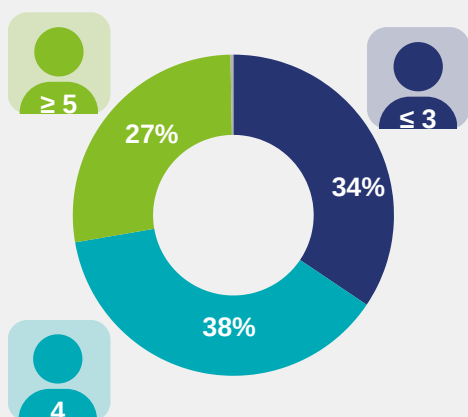


La part des jeunes est particulièrement importante dans les zones rurales où les difficultés de mobilité et la faiblesse des offres de formation et d'emploi entravent particulièrement leur insertion :

- Dans les zones AFR, 94% des publics ont 25 ans ou moins (versus 83% dans l'ensemble du public)
- Dans les ZFRR, 53% des publics ont 22 ans ou moins (versus 43% dans l'ensemble du public) et 7% sont mineurs (versus 4% dans l'ensemble du public).

La part des publics de 30 ans ou plus est plus importante dans les QPV, notamment du fait d'une ouverture aux publics de plus de 25 ans des Groupements de Créateurs intervenant sur ces quartiers.

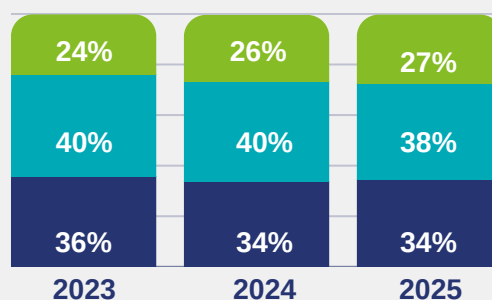
Niveau de qualification



72% des personnes entrées ont au plus le niveau Terminale (●) dont :

- 34% ont au plus le niveau CAP/BEP
- 38% ont le niveau Terminale (Bac obtenu ou non)

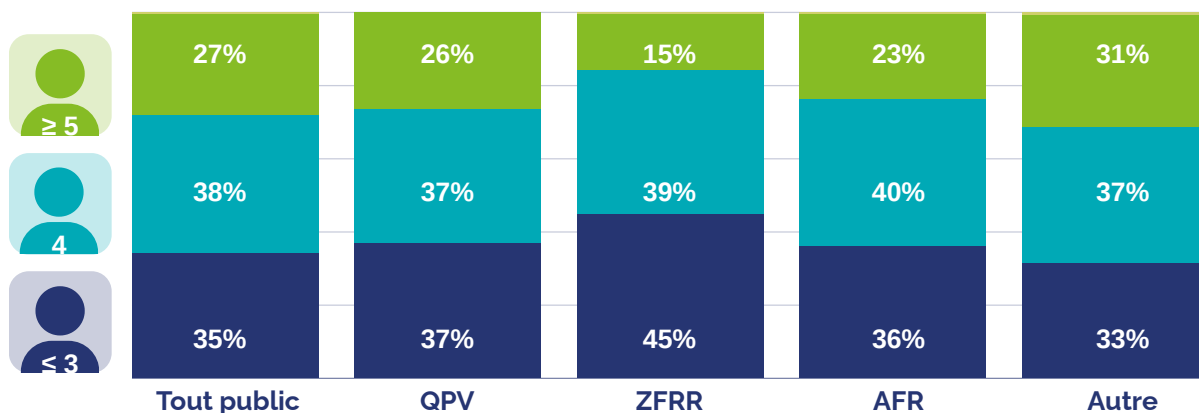
Le niveau de qualification des personnes entrées en émergence tend à augmenter depuis 2023.



GROUPEMENT DE CRÉATEURS : L'ÉMERGENCE

Profil du public

Niveau de qualification selon le type de territoire de résidence

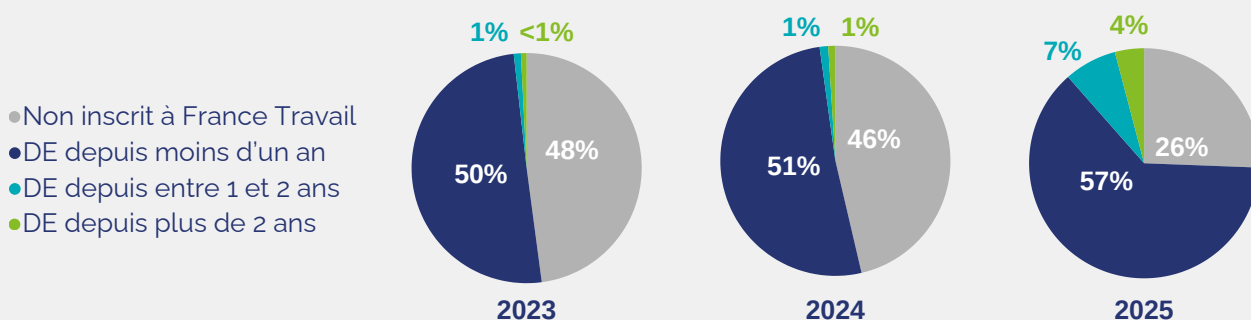


Le niveau de qualification des publics entrés en émergence en 2025 est moins élevé dans les territoires fragiles, et en particulier dans les ZFRR où 85% des publics ont au plus le niveau Bac (versus 73% dans l'ensemble du public) et 45% ont au plus le niveau CAP/BEP (versus 34%).

Inscription à France Travail

74% des personnes entrées en émergence sont inscrites à France Travail, soit 21 points de plus qu'en 2023 ou en 2024. Cette augmentation s'explique par la mise en place depuis le 1er janvier 2025 de la Loi Plein Emploi, qui conditionne l'accès des jeunes inscrits en Mission Locale au Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) et au Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA).

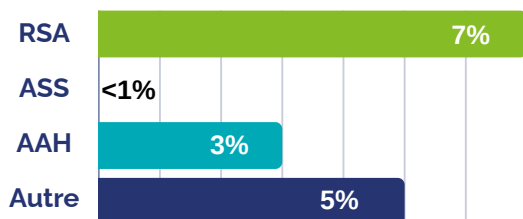
On observe par ailleurs une part grandissante de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 10 points depuis 2023), et notamment de très longue durée (+ 6 points).



GROUPEMENT DE CRÉATEURS : L'ÉMERGENCE

Profil du public

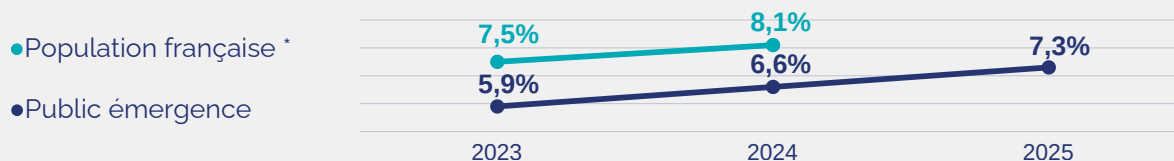
Minima sociaux



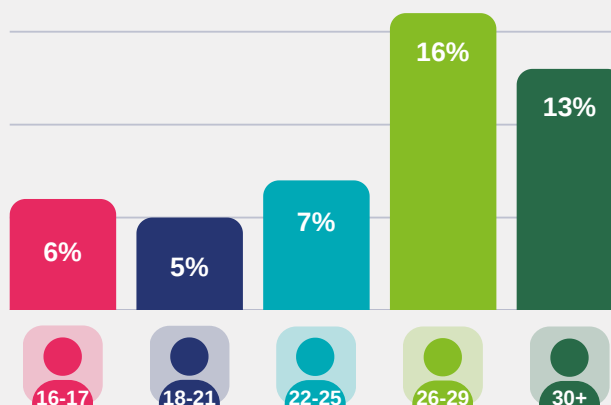
À l'instar de 2023 et 2024, 15% des personnes entrées en émergence en 2025 sont allocataires de minima sociaux, notamment du Revenu de solidarité active (RSA) et de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH).

Reconnaissance de la qualité de Travailleur Handicapé

La part des personnes titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) augmente depuis 2023, pour atteindre un niveau proche de celui au sein de la population française*, ce qui témoigne d'une capacité grandissante des Groupements de Créateurs à atteindre ces publics.



En 2025, selon les catégories d'âge, la répartition de personnes titulaires d'une RQTH varie sensiblement parmi le public entré en émergence :



* Données publiées par l'Agefiph. Les données relatives à l'année 2025 n'étaient pas encore publiées au moment de la rédaction de ce rapport.

GROUPEMENT DE CRÉATEURS : L'ÉMERGENCE

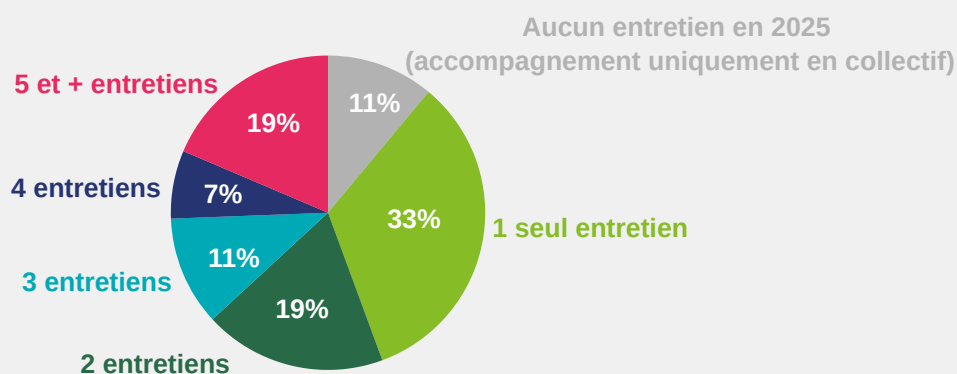
Activité

Les 55 Groupements de Créateurs en activité en 2025 ont accompagné au total 3754 personnes : les 2745 personnes ayant intégré l'émergence en 2025 (flux) et 1009 personnes l'ayant intégrée avant 2025. En moyenne, cela représente 68 personnes accompagnées par Groupement de Créateurs.

Accompagnement dans le cadre d'entretiens individuels

9692 entretiens individuels ont été réalisés, soit une moyenne de 2,7 entretiens par personne accompagnée. Cela représente plus de 10 000 heures d'accompagnement individuel.

89% des personnes ont bénéficié d'au moins un entretien individuel en 2025 (11% n'ont été accompagnés que dans le cadre d'ateliers collectifs en 2025, mais peuvent avoir bénéficié d'entretiens individuels avant 2025). 37% des personnes ont bénéficié de 3 entretiens ou plus, 19% de 5 entretiens ou plus.

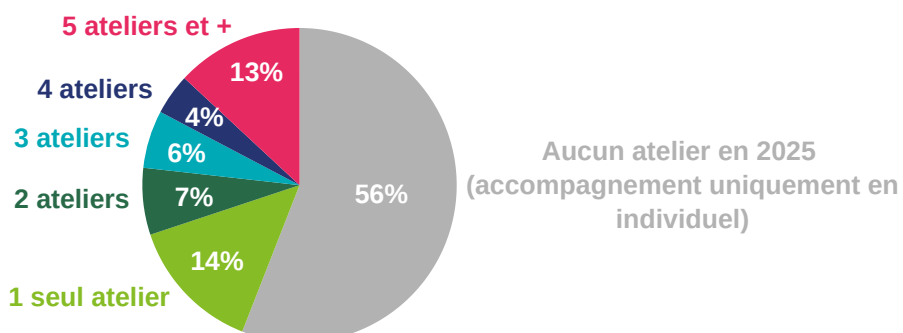


Accompagnement dans le cadre d'ateliers collectifs

1489 ateliers collectifs ont été animés, soit une moyenne d'1,8 ateliers par personne accompagnée.

44% des personnes ont bénéficié d'au moins un atelier collectif en 2025. Ainsi, 56% n'ont été accompagnés que dans le cadre d'entretiens individuels en 2025, mais peuvent avoir bénéficié d'ateliers collectifs avant 2025.

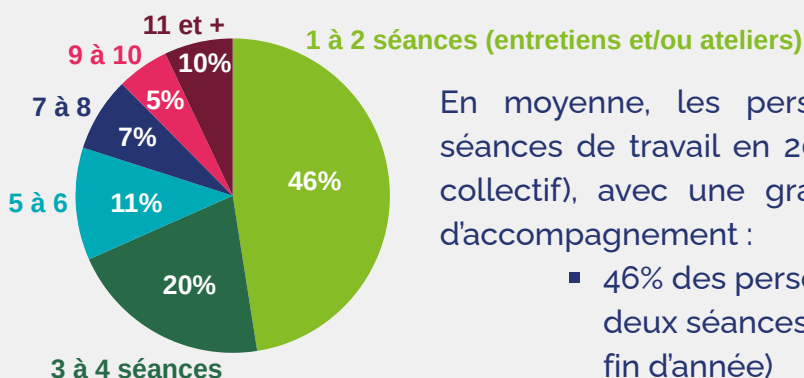
30% des personnes ont bénéficié de 2 ateliers ou plus, 13% de 5 ateliers ou plus.



GROUPEMENT DE CRÉATEURS : L'ÉMERGENCE

Activité

Accompagnement selon toute modalité : individuelle et collective



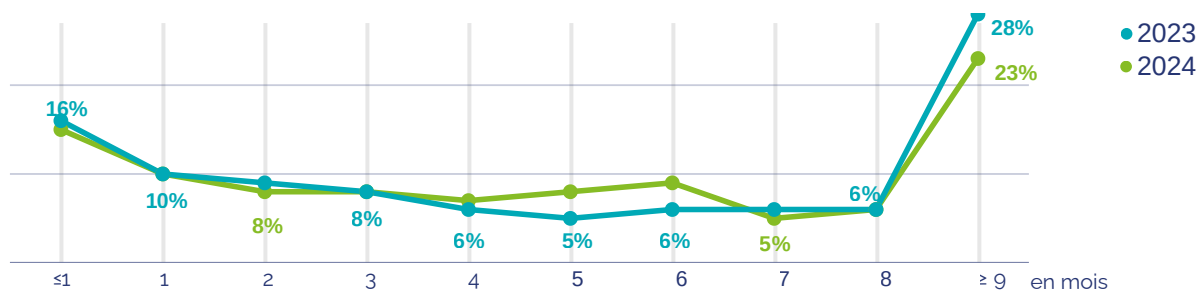
En moyenne, les personnes ont bénéficié de 4,5 séances de travail en 2025 (2,7 en individuel et 1,8 en collectif), avec une grande hétérogénéité d'intensité d'accompagnement :

- 46% des personnes ont bénéficié d'une à deux séances (notamment celles entrées en fin d'année)
- 33% ont bénéficié de plus de 5 séances.

Durée de la phase d'émergence

L'analyse de la durée de l'accompagnement en émergence (nombre de mois entre l'entrée et la sortie) des personnes entrées en 2023 et en 2024 témoigne d'une certaine polarisation entre les personnes accompagnées :

- Sur une très courte durée (26% sur un mois ou moins), parce qu'elles ont trouvé les réponses à leurs besoins dès les premières séances (connaissance de soi, définition de l'idée) ou parce qu'elles ont renoncé à poursuivre l'accompagnement (autres projets en cours, difficultés de mobilisation),
- Sur une longue durée (de 23% à 28% sur 9 mois ou plus), généralement en accomplissant des étapes en parallèle (contrats courts, formations, etc.).



La médiane est de 5 mois pour 2023 et 2024. La durée moyenne d'accompagnement est de 6,3 mois en 2023 et de 7,5 mois en 2024.

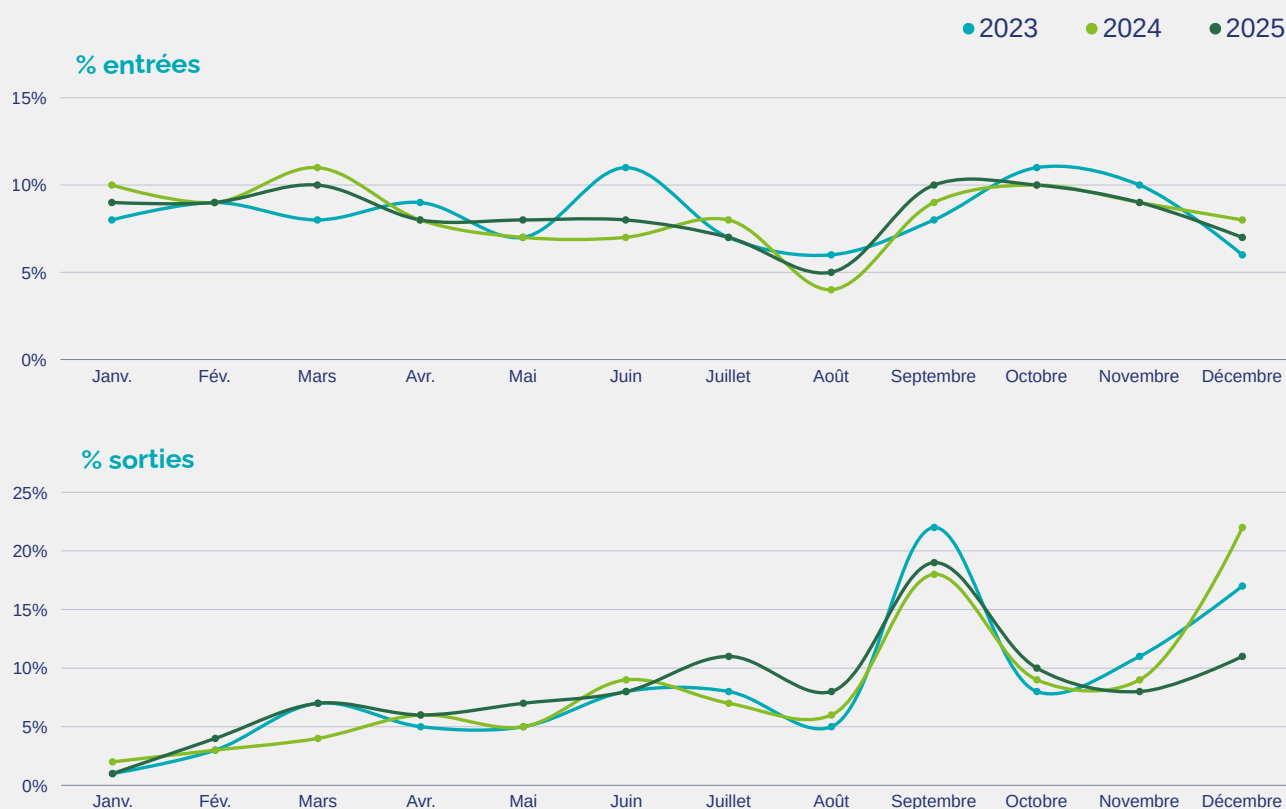
GROUPEMENT DE CRÉATEURS : L'ÉMERGENCE

Activité

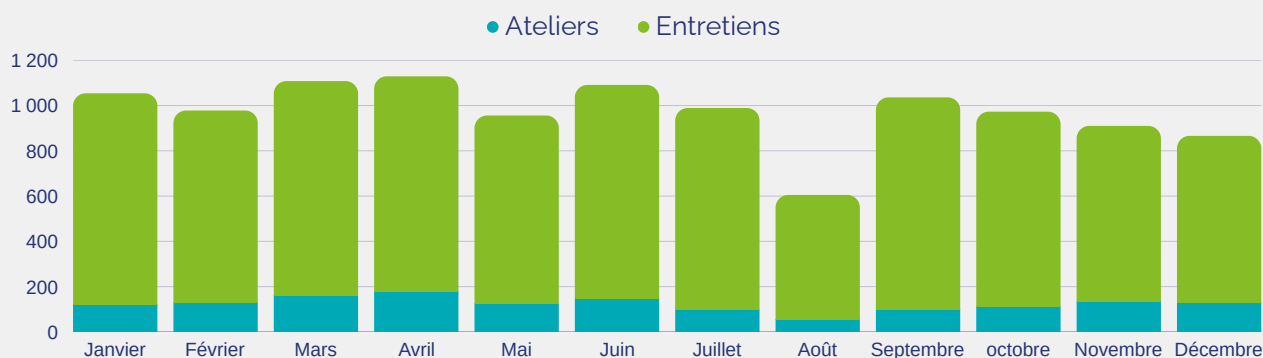
Saisonnalité

L'analyse des dates d'entrée et de sortie montre l'existence de pics sur quatre périodes :

- Janvier, uniquement pour les entrées
- Mars/avril, en particulier pour les entrées
- Juin/juillet, en particulier pour les entrées en 2023
- Septembre/octobre, pour les entrées et les sorties.



L'intensité de l'activité des Groupements de Créateurs suit la saisonnalité des entrées, davantage de séances d'accompagnement à l'émergence (individuelles ou collectives) sont animées en janvier, mars/avril, juin et septembre.

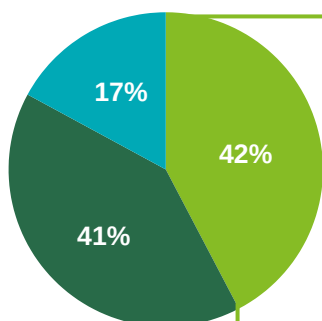


Orientations vers les acteurs du territoire

À ce jour, les personnes entrées en accompagnement en 2025 ont bénéficié de 1515 orientations vers des acteurs susceptibles de leur apporter un soutien adapté aux besoins que l'accompagnement à l'émergence a permis d'identifier (ces données demeurent provisoires, près de la moitié d'entre eux étant encore en cours d'accompagnement).

Ces orientations ont été réalisées vers :

- Des opérateurs de l'accompagnement vers l'emploi
- Les réseaux d'accompagnement et de financement de la création
- Ainsi que d'autres acteurs.

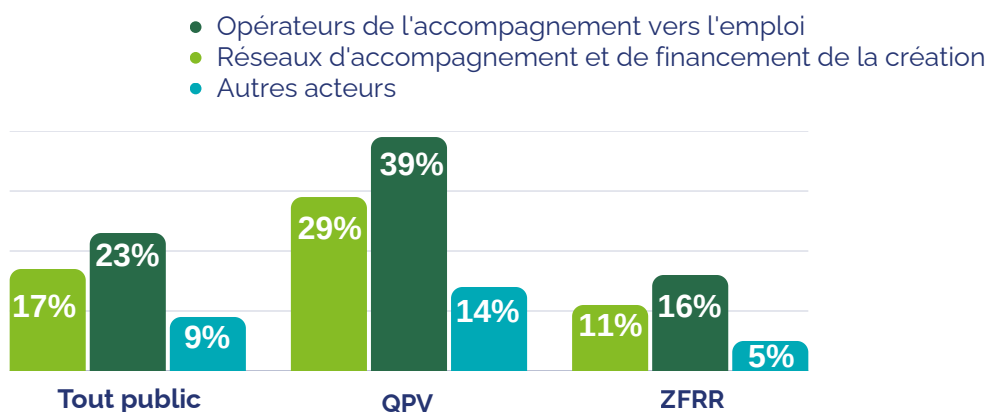


Zoom sur les orientations vers les acteurs de la création :

• BGE	184
• Chambres consulaires	164
• Adie	156
• Couveuses d'entreprise	47
• France Active	31
• Initiative France	27
• La Ruche	25
• Coopératives d'activité et d'emploi	7

La part de personnes ayant bénéficié d'orientations varie significativement selon qu'elles résident en QPV ou en ZFRR, ce qui témoigne du manque d'acteurs présents dans les territoires ruraux :

- 29% des personnes résidant en QPV ont été orientées vers des acteurs de la création contre seulement 11% des personnes résidant en ZFRR (et 17% pour l'ensemble des personnes entrées en 2025)
- 39% des personnes résidant en QPV ont été orientées vers des acteurs de l'emploi contre seulement 16% des personnes résidant en ZFRR (et 23% pour l'ensemble des personnes entrées en 2025).



GROUPEMENT DE CRÉATEURS : L'ÉMERGENCE

Impact

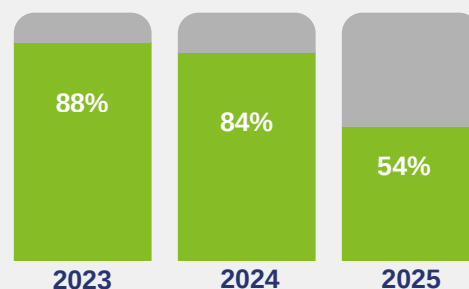
Nous présentons ici l'impact de l'émergence sur l'insertion professionnelle des personnes accompagnées à la sortie de l'accompagnement, 6 mois et un an après, que ce soit par l'accès à un emploi durable, la reprise d'une formation ou la création.

Situations à la sortie de l'accompagnement

Au moment de la rédaction de ce rapport (juin 2026) :

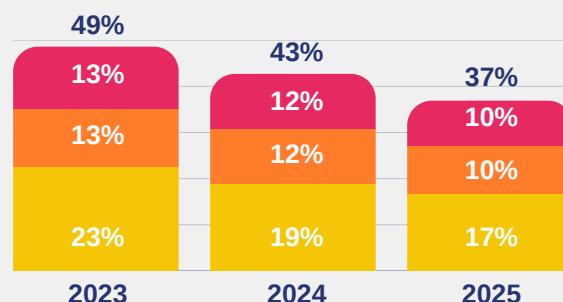
- 88% des personnes entrées en 2023
- 84% des personnes entrées en 2024
- 54% des personnes entrées en 2025

sont sorties de l'accompagnement.



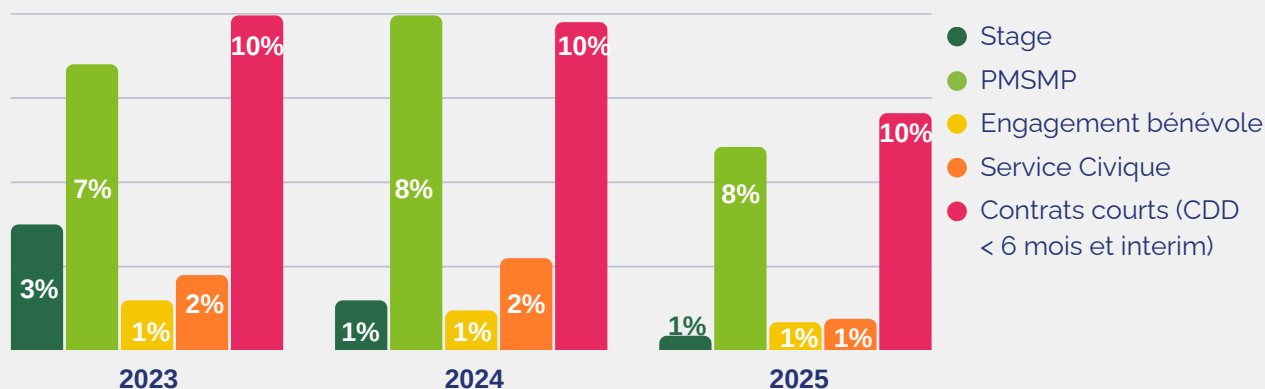
Parmi les personnes dont les situations sont connues, et selon les années d'entrée en accompagnement (2023, 2024 et 2025), 37% à 49% sont en sortie positive à la sortie de l'accompagnement, incluant les situations suivantes :

- Emploi durable (CDI et CDD > 6 mois)
- Création ou reprise d'entreprise
- Formation qualifiante/certifiante



Les situations évolueront jusqu'à ce que toutes les personnes aient terminé leur phase d'émergence.

Au delà de leur situation à la sortie, les personnes accompagnées ont réalisé des actions positives d'insertion au cours de leur phase d'émergence :



Ces indicateurs rapportés au nombre de personnes entrées en émergence dans l'année sont relativement stables au fil des années.

GROUPEMENT DE CRÉATEURS : L'ÉMERGENCE

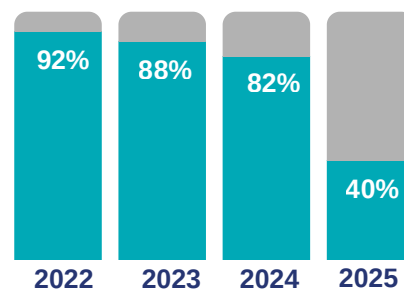
Impact

6 mois après la sortie de l'accompagnement

Au moment de la rédaction de ce rapport (juin 2026) :

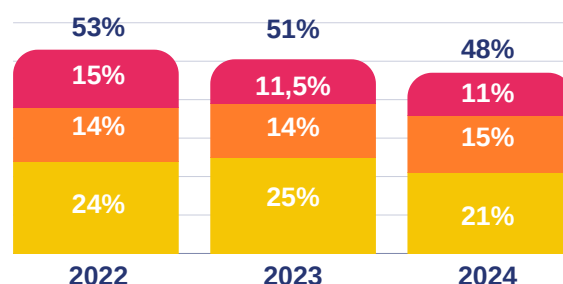
- 92% des personnes entrées en 2022
- 88% des personnes entrées en 2023
- 82% des personnes entrées en 2024
- 40% des personnes entrées en 2025

sont sorties de l'accompagnement depuis plus de 6 mois.



Parmi les personnes dont les situations sont connues, et selon les cohortes offrant assez de recul (2022, 2023 et 2024), 48% à 53% sont en sortie positive 6 mois après la sortie de l'accompagnement, incluant les situations suivantes :

- Emploi durable (CDI et CDD > 6 mois)
- Création ou reprise d'entreprise
- Formation qualifiante/certifiante

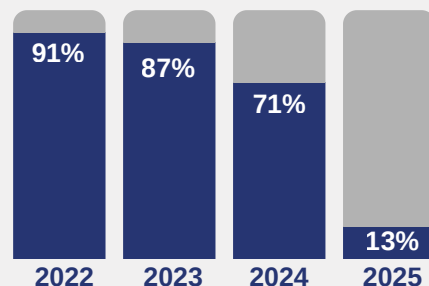


1 an après la sortie de l'accompagnement

Au moment de la rédaction de ce rapport (juin 2026) :

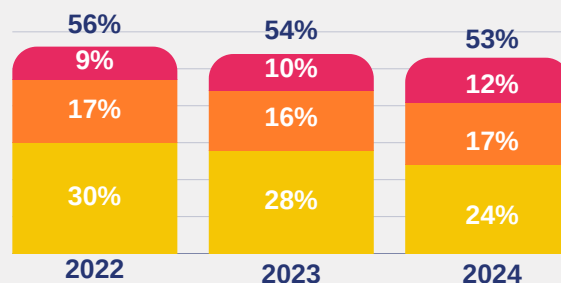
- 91% des personnes entrées en 2022
- 87% des personnes entrées en 2023
- 71% des personnes entrées en 2024
- 13% des personnes entrées en 2025

sont sorties de l'accompagnement depuis plus d'un an.



Parmi les personnes dont les situations sont connues, et selon les cohortes offrant assez de recul (2022, 2023 et 2024), 53% à 56% sont en sortie positive un an après la sortie de l'accompagnement, incluant les situations suivantes :

- Emploi durable (CDI et CDD > 6 mois)
- Création ou reprise d'entreprise
- Formation qualifiante/certifiante



Ainsi, l'accompagnement des Groupements de Créateurs, dont l'aboutissement est un projet professionnel clarifié et structuré, accompagné d'un plan d'action, produit dans l'année qui suit un impact net sur :

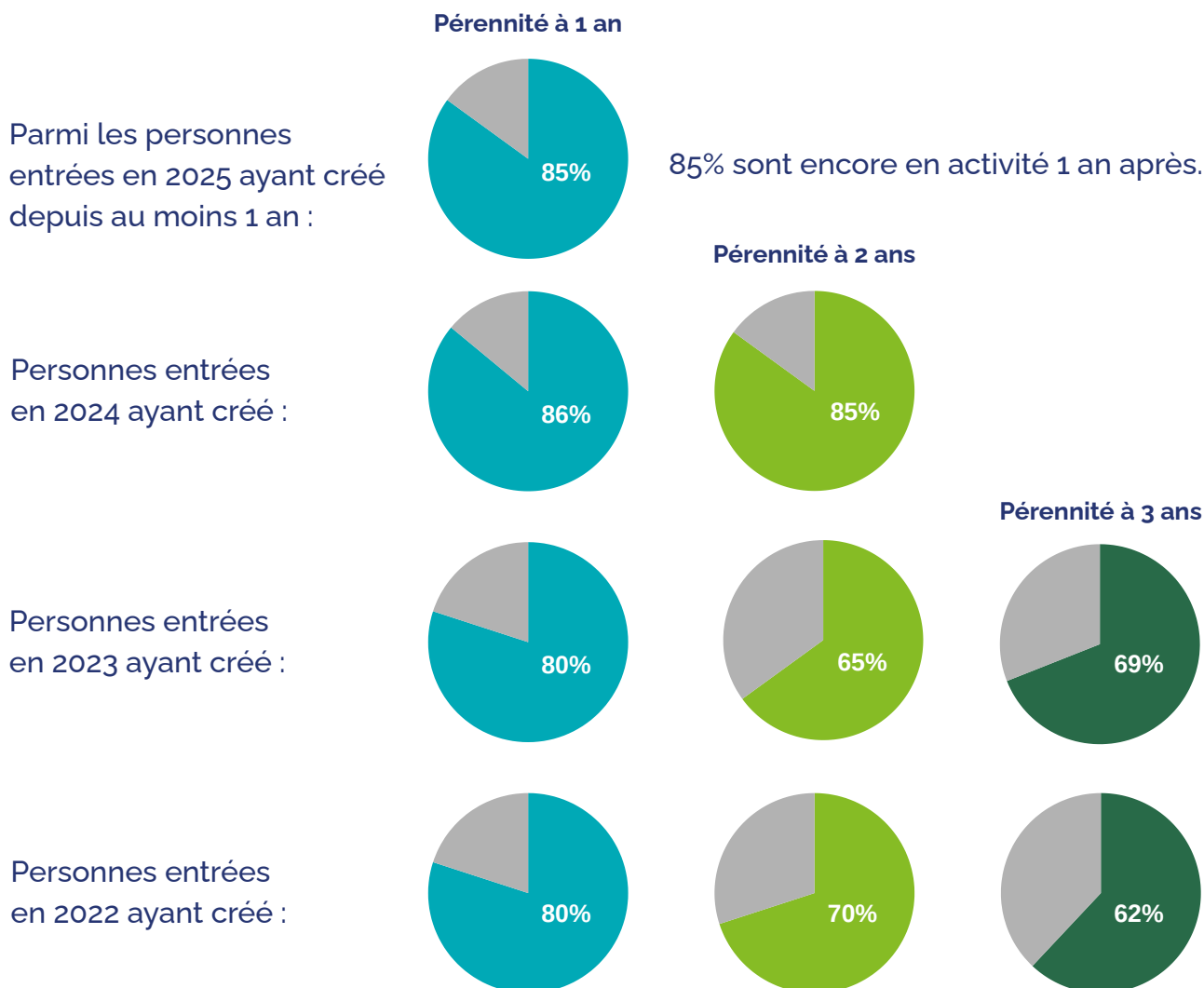
- L'accès à l'emploi durable (24% à 30%)
- La création ou la reprise d'entreprise (16% à 17%)
- La reprise de parcours de formation (9% à 12%).

GROUPEMENT DE CRÉATEURS : L'ÉMERGENCE

Impact

Les personnes ayant créé une activité font l'objet d'un suivi spécifique sur 3 ans relatif à la pérennité de leur activité et au nombre d'emplois générés par les activités créées.

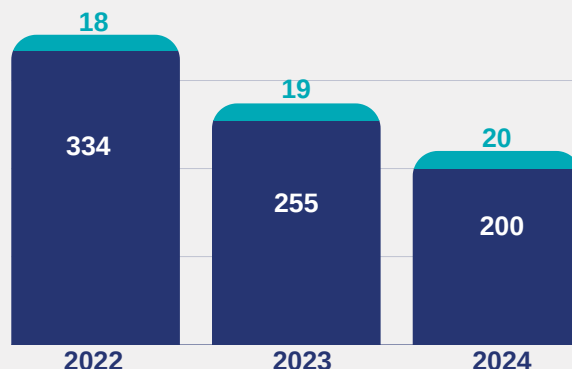
Pérennité des activités créées ou reprises



Emplois générés par les activités créées ou reprises

Un an après, les personnes ayant créé une activité ont généré :

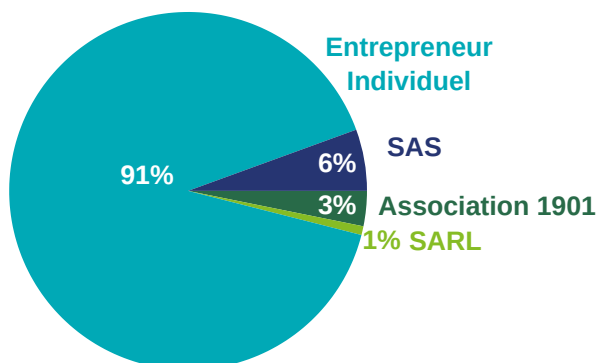
- Pour les personnes entrées en 2022, 352 emplois dont 18 autres que ceux des créateurs
- Pour les personnes entrées en 2023, 274 emplois dont 19 autres
- Pour les personnes entrées en 2024, 220 emplois dont 20 autres.



GROUPEMENT DE CRÉATEURS : L'ÉMERGENCE

Impact

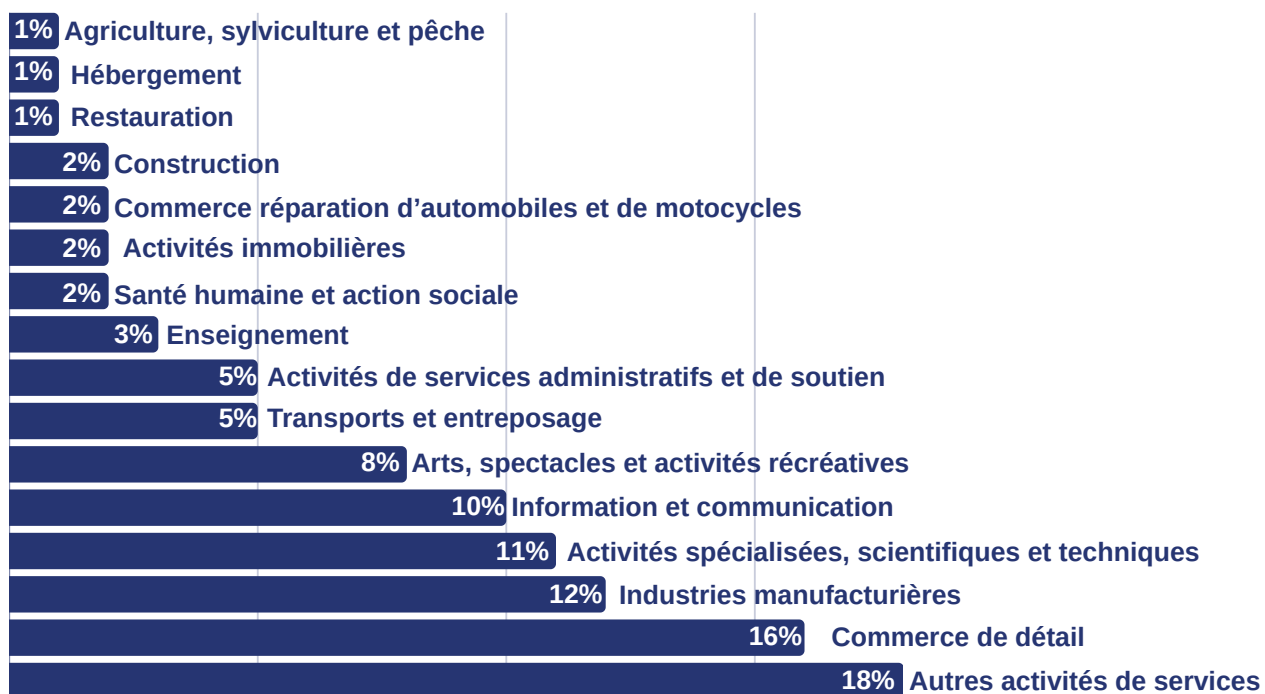
Statuts juridiques



La quasi-totalité des personnes entrées en 2025 qui ont créé leur activité ont opté pour le statut juridique d'Entrepreneur Individuel (EI), dont 96% dans le cadre du régime fiscal de la micro-entreprise.

Secteurs d'activité

Les secteurs d'activité des entreprises créées sont très variés, avec une forte représentation des activités de services :



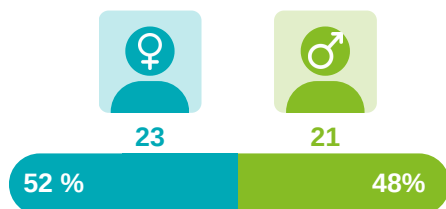
GROUPEMENT DE CRÉATEURS : LA FORMATION AU DUCA

Du fait de l'intégration plus récente (fin 2023) de la formation au DUCA au système d'information du réseau (Let's Hub), nous ne disposons pas de données suffisamment exhaustives pour les années antérieures permettant des analyses approfondies. La remise à niveau du reporting en 2026 permettra d'assurer un suivi détaillé du profil des stagiaires et de l'évolution de leurs situations.

Profil du public

En 2025, 44 personnes se sont engagées dans la phase de formation au DUCA (Diplôme d'Université de Créateur d'Activité) dans les 3 Groupements de Créateurs proposant cette étape (Grand Paris Sud, Marne-la-Vallée et Guadeloupe).

Genre

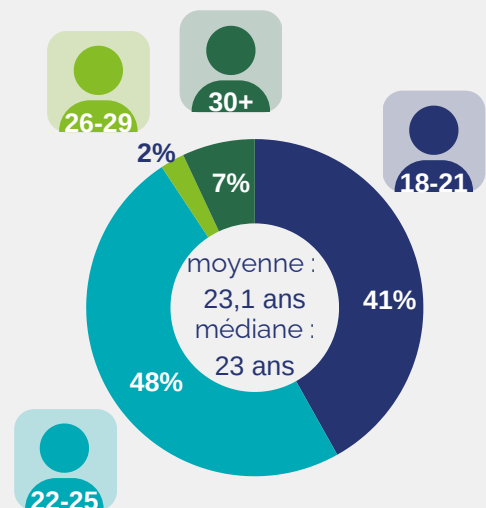


Les femmes, majoritaires parmi le public sensibilisé (54%) et accompagné à l'émergence (59%) le sont également au sein de la formation DUCA, même si c'est dans une moindre mesure (52%).

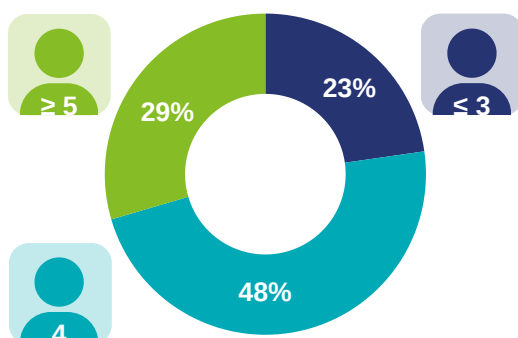
Âge

À l'instar de l'émergence, les jeunes constituent l'essentiel des stagiaires de la formation au DUCA ;

- 89% ont 25 ans ou moins
- 91% ont 29 ans ou moins.



Niveau de qualification



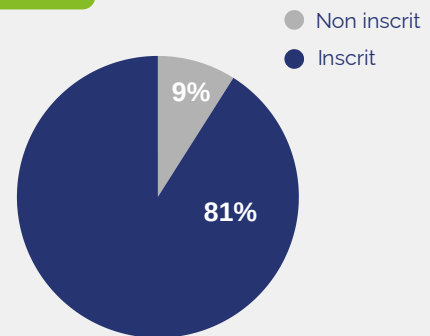
La grande majorité des stagiaires de la formation au DUCA est peu qualifiée :

- 23% ont au plus le niveau CAP/BEP
- 71% ont au plus le niveau Terminale (Bac obtenu ou non).

Profil du public

Inscription à France Travail

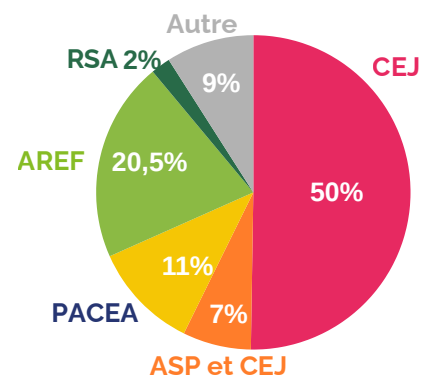
81% des stagiaires sont inscrits à France Travail, soit près de deux fois plus qu'en 2024 (43%). Comme pour la phase d'émergence, cette augmentation s'explique par la mise en place de la Loi Plein Emploi au 1er janvier 2025, qui conditionne l'accès des jeunes inscrits en Mission Locale au Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) et au Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA).



Allocations pendant la formation au DUCA

La plupart des stagiaires perçoit une allocation afin de pouvoir se consacrer pleinement à la formation, qu'il s'agisse d'une allocation :

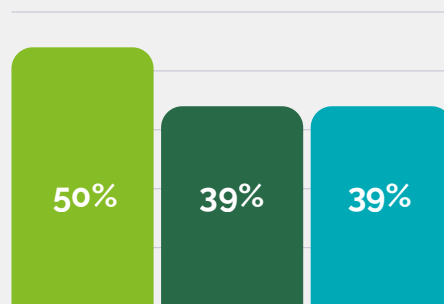
- Dans le cadre d'un Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) pour la majorité d'entre-eux
- D'Aide au retour à l'emploi formation (AREF)
- Dans le cadre du Revenu de solidarité active (RSA)
- Versée par le Conseil régional ou la Collectivité territoriale via l'Agence de services et de paiement (ASP).



Orientations suite à la formation au DUCA

À l'issue de la formation au DUCA, les stagiaires ont été orientés vers un ou plusieurs acteurs :

- D'accompagnement vers l'emploi
- D'accompagnement à l'entrepreneuriat (Business Plan, recherche de financement, démarrage d'activité, mentorat, etc.)
- Ou autres.



Du fait de l'intégration tardive (fin 2023) de la formation au DUCA au système d'information du réseau (Let's Hub), les informations relatives à la situation à la sortie de la formation, puis 6 mois et un an après la formation sont trop partiellement renseignées pour permettre une analyse pertinente à ce stade.

Ces données seront présentées dans l'édition 2026 du Rapport d'impact.

TOUS ENTREPRENEURS... DE SON AVENIR !

Le module "Tous entrepreneurs... de son avenir !" est animé sur 2 demi-journées pour permettre à un groupe d'une dizaine de jeunes :

- D'exprimer leurs rêves, leurs valeurs
- De découvrir la méthodologie de projet de façon ludique jusqu'à pitcher un projet fictif en sous-groupe
- Et de prendre conscience des compétences transversales dont ils ont fait preuve lors de cette expérience, dans le cadre d'un temps réflexif en fin de module.

En 2025, 974 jeunes ont participé au module (soit plus de 3000 jeunes depuis son lancement en 2021) dans l'une des 28 Missions Locales le proposant*.

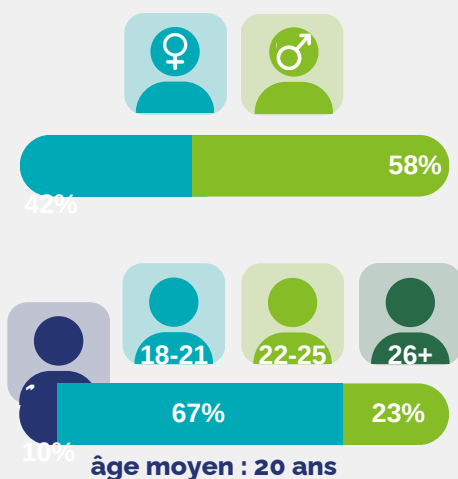
Depuis septembre 2024, un questionnaire est proposé en fin de module afin de mieux connaître le profil des participants et leurs retours, auquel 235 jeunes ont répondu, issus de 17 structures implantées dans 7 régions et 15 départements distincts.

Les réponses à ce questionnaire indiquent que :

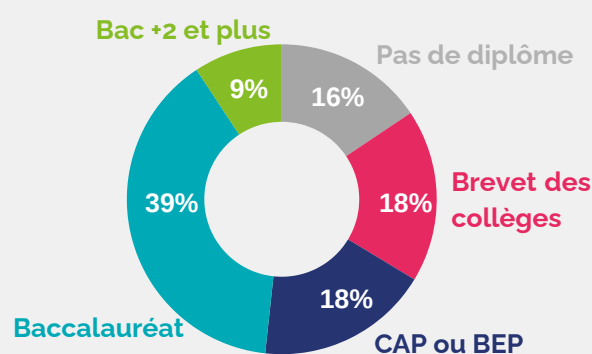
- Contrairement à l'accompagnement "Groupement de Créateurs", les hommes sont majoritairement représentés parmi les participants au module "Tous entrepreneurs... de son avenir !" (58% versus 41% dans les Groupements de Créateurs)
- Le niveau de qualification des participants est en revanche plus faible (52% ont au plus le niveau CAP/BEP versus 34% dans les Groupements de Créateurs).

Profil des bénéficiaires

Répartition genre / âge



Niveau de qualification



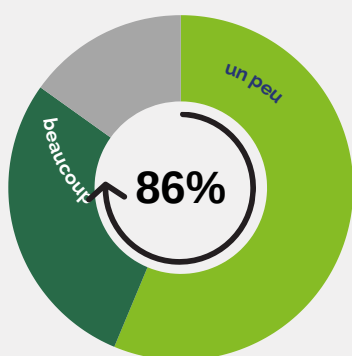
* Résultat certainement sous-évalué du fait de la mise en place récente d'un nouveau système de reporting dédié aux modules, intégré en janvier 2025 au système d'informations des Missions Locales (I-Milo)

TOUS ENTREPRENEURS... DE SON AVENIR !

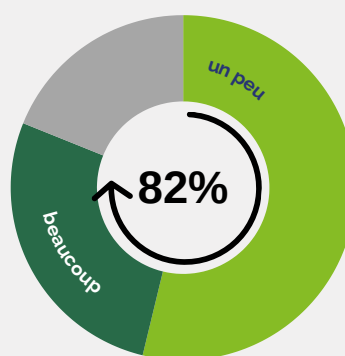
Les réponses au questionnaire permettent par ailleurs de vérifier que le module atteint ses objectifs pédagogiques :

Retour des participants

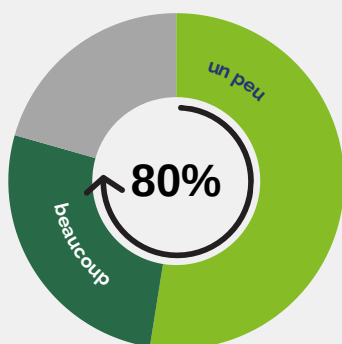
Les participants estiment que le module "Tous entrepreneurs... de son avenir !" leur a permis de :



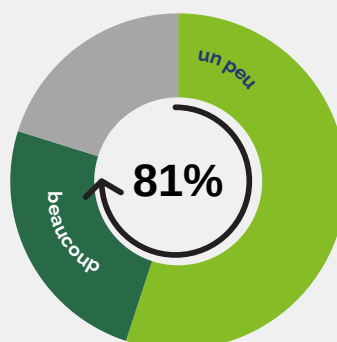
mieux se connaître



mieux identifier leurs aspirations personnelles



gagner confiance en eux



être plus à l'aise pour parler en public

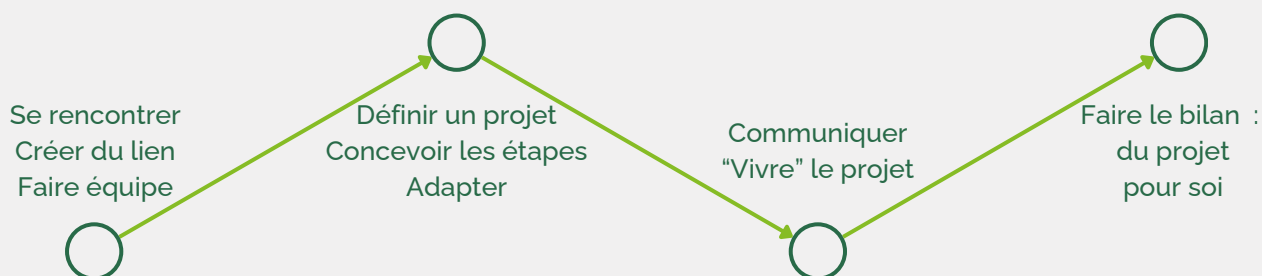
Pour décrire leur expérience, les jeunes parlent de ces ateliers comme des moments :

- Intéressants, instructifs, enrichissants → 51%
- Agréables → 51 %
- Interactifs, ludiques, créatifs, motivants → 9%
- De coopération, de travail d'équipe → 6%
- Surprenants → 2%

85% des participants recommandent le module.

Le parcours "Tous solidaires !", animé sur 14 demi-journées réparties sur 2 à 3 mois, permet à un groupe d'une dizaine de jeunes de concevoir et réaliser un projet collectif solidaire sur leurs territoires.

Les 4 grandes étapes du parcours



Depuis le lancement du parcours en 2023, une vingtaine de projets ont été mis en œuvre, permettant aux jeunes d'agir dans les domaines de :

- L'inter-générationnalité (fête de la musique en Ehpad, après-midi jeux & goûter, animations auprès d'enfants, olympiades)
- La solidarité avec les sans-abris (collecte de vêtements & distribution, boutique éphémère, distribution de repas)
- Le lien entre jeunes (dressing, friperies, boîtes cadeaux, réalisation de capsules vidéos métier, intervention sur le thème du harcèlement, réalisation d'un escape-game, collecte et réparation de vélos, journée bien-être, projet couture)
- Le lien aux animaux (rencontres entre propriétaires, collecte de croquettes).

En 2025, 12 parcours "Tous Solidaires !" ont été mis en œuvre par 11 structures qui ont impliqué plus de 100 bénéficiaires*.

Au delà de ce que ces projets solidaires ont apporté aux territoires, les professionnels ont pu constater des impacts sur les jeunes ayant participé au parcours, concernant :

- La confiance en soi,
- La prise d'initiative,
- La prise de parole en public,
- L'entraide et la confiance dans le groupe,
- La langue française (public d'origine étrangère),
- Le numérique et le passage à l'écrit.

* Résultat certainement sous-évalué du fait de la mise en place récente d'un nouveau système de reporting dédié aux modules, intégré en janvier 2025 au système d'informations des Missions Locales (I-Milo)



info@groupement-de-createurs.fr



www.groupement-de-createurs.fr



[ReseauGroupementDeCreateurs](https://www.linkedin.com/company/ReseauGroupementDeCreateurs)